

AVIS PUBLIC

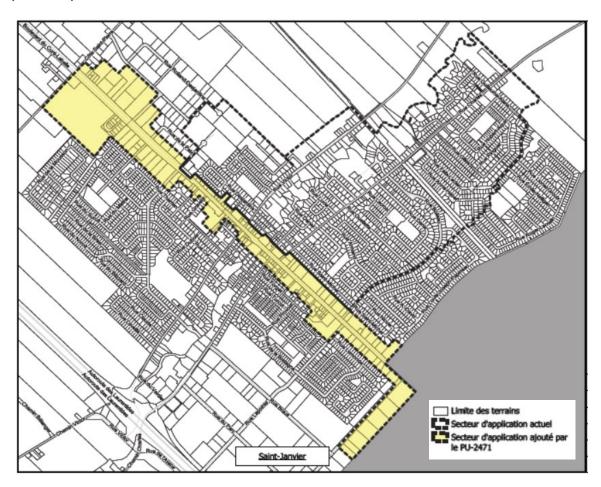
CONSULTATION PUBLIQUE ET ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PU-2471

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée aux intéressées, que le conseil municipal lors d'une séance ordinaire tenue le 14 juin 2021, a adopté le projet de règlement numéro PU-2471 modifiant le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro U-2381 de façon à :

- ajuster le territoire d'application du règlement pour y inclure une portion du boulevard du Curé-Labelle et de la rue J.-A.-Bombardier;
- remplacer le libellé du critère 32 afin de mieux encadrer l'entreposage extérieur pour les usages commerciaux.

Que le principal objet du projet de règlement numéro PU-2471 est bien décrit dans le titre.

Que ce projet de règlement concerne le secteur de Saint-Janvier et est illustré au plan ci-après.



À cet effet, la municipalité tiendra une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement, présidée par le maire suppléant, le lundi 12 juillet 2021, à 19 h 00, à l'hôtel de ville au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel et en raison de l'état d'urgence sanitaire dû à la COVID-19, une consultation écrite de 15 jours sera tenue ou toute personne pourra transmettre des commentaires écrits, par courriel ou courrier, suivant la publication de l'avis, aux adresses ci-après mentionnées, à l'attention de la greffière, Me Suzanne Mireault, ou soit jusqu'au 12 juillet 2021 inclusivement.

Courrier : Me Suzanne Mireault, greffière

Projet de règlement no PU-2471

Ville de Mirabel

14111, rue Saint-Jean Mirabel (Québec) J7J 1Y3

Courriel: <u>règlement@mirabel.ca</u>

QUE ce projet de règlement peut être consulté au bureau du greffe, au 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45, et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Mirabel, ce 23 juin 2021

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate